The Office of the Prosecutor





$$M^{\rm me}$$ Fatou Bensouda Procureur élu de la Cour pénale internationale

Dixième session de l'Assemblée des États parties
Discours après l'annonce de son élection
New York
Le 12 décembre 2011.

La version prononcée fait foi.

Madame la Présidente de l'Assemblée,

Monsieur le Président Khama,

Mesdames et messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de prononcer quelques mots de remerciements suite à mon élection au poste de Procureur de la Cour pénale internationale.

Je souhaiterais d'abord remercier tous les États parties ici présents pour la confiance que vous m'avez témoignée, et pour le sens des responsabilités dont vous avez fait preuve au cours de ce processus électoral. C'est avec beaucoup d'humilité que je reçois ce grand honneur et j'accepte volontiers d'exercer les fonctions de Procureur.

Je suis particulièrement fière du fait que ma région m'ait soutenue de manière si proactive depuis le début. Le continent africain a encore une fois démontré son soutien et son engagement en faveur de la justice internationale et de la Cour. Mais laissez-moi également insister sur ceci: je serai le Procureur de tous les États Parties, de manière indépendante et impartiale. Je suis forte du consensus exprimé aujourd'hui dans cette salle, et je compte sur votre soutien continu dans les années à venir.

Depuis que j'ai commencé à travailler, alors que j'étais encore adolescente, en tant que stagiaire dans un tribunal local en Gambie, j'ai consacré ma carrière à la poursuite de la justice. En tant que Procureur général et ministre de la Justice de la Gambie, au Tribunal pénal international pour le Rwanda, et en tant que Procureur adjoint à la Cour pénale internationale, j'ai toujours plaidé en faveur de la primauté du droit, de la protection des citoyens et de leurs droits.

Suite à mon élection aujourd'hui, et dès le début de mon mandat en tant que Procureur en juin 2012, je compte poursuivre cette ambition.

Travailler au service de cette Cour est un véritable honneur car il s'agit d'une institution tout à fait unique en son genre.

À Rome, en 1998, les représentants de la société civile et des États possédant des traditions juridiques différentes ont débattu de la création du Statut de Rome à partir de points de vue différents, mais tous savaient que le cadre juridique nouvellement défini aurait un impact retentissant sur les relations internationales. Il a effectivement influencé d'autres institutions et, comme l'a dit le Procureur Moreno-Ocampo, il a remodelé la face des relations internationales à tout jamais.

En qualité de Procureur élu, je souhaite accompagner cette mutation en cours et réaffirmer mon attachement non seulement aux objectifs de la Cour mais aussi à la mission confiée au Procureur, laquelle s'inscrit dans un cadre juridique bien précis : mettre un terme à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves, rendre justice à leurs victimes et empêcher que d'autres crimes ne soient commis.

Le Bureau du Procureur est une des principales composantes du système instauré à Rome. C'est par sa seule entremise que certaines situations sont portées à l'attention de la Cour et il joue un rôle moteur dans les affaires portées ultérieurement devant la Cour. Toutefois, le Bureau n'est pas et ne saurait être un organe isolé, fonctionnant à l'écart des autres composantes du système. Au contraire, le Bureau doit, d'une manière respectueuse des devoirs et des obligations de chacun au regard du Statut, et conformément à

l'indépendance qui lui est reconnue, entretenir des relations de travail harmonieuses d'une part avec les autres organes de la Cour, au nom d'une Cour unie et indivisible, et d'autre part avec l'Assemblée des États parties.

C'est ce que nous avons mis en place au cours des huit dernières années, et je continuerai à œuvrer en faveur d'une Cour unie, en favorisant le dialogue, la coordination et le soutien entre les divers organes. Il est également fondamental d'entretenir des relations fructueuses avec les États parties et nos partenaires de la société civile afin, non seulement, que leurs opinions et leurs préoccupations soient entendues mais aussi que nos vues puissent être présentées et expliquées aussi clairement que possible.

Par ailleurs, je poursuivrai le travail qui a déjà été accompli en matière de développement institutionnel du Bureau en vue de continuer à assurer la cohérence, la prévisibilité et la transparence de notre travail.

Je souhaite remercier le Procureur actuel, Luis Moreno-Ocampo, pour son inspiration et son attachement indéfectible à la mission de la Cour, et qui me permet ainsi de prendre mes fonctions de Procureur au sein d'une institution judiciaire mondiale qui est devenue, grâce à lui, un acteur incontournable des relations internationales. Aujourd'hui, cette Cour ne serait pas ce quelle est sans son dévouement et ses inlassables efforts.

Je suis fière de prendre la relève à la tête d'un Bureau très respecté et bien rodé, dont le personnel est hautement qualifié et dévoué, qui a instauré des politiques et des pratiques bien structurées. C'est sur cette assise solide que j'entamerai mes travaux et tout réajustement sera mûrement réfléchi. Je

poursuivrai les efforts déjà déployés pour maintenir les plus hauts critères d'efficacité de la Cour.

Madame la Présidente,

M. le Président Khama,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de notre coopération future et d'exercer les importantes fonctions que vous m'avez confiées.

Merci.